

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
 Pour Roubaix, 25 francs par an.
 ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 14 francs par an.
 { Pour Roubaix, 7 50 francs par an.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

20 décembre 1862.

On dit qu'il est arrivé d'Athènes d'importantes dépêches envoyées par notre ministre, M. Bourée, et que le *Moniteur* publiera prochainement une correspondance de cette ville sur les derniers événements.

La circulaire de M. Drouyn de Lhuys au sujet des affaires de Grèce jette une clarté opportune sur des démarches jusqu'ici laissées dans l'obscurité ou abandonnées à la controverse. Il est positif désormais que le gouvernement de l'Empereur, d'accord avec le cabinet de Saint-Petersbourg, s'en tient au traité de 1832 et, en le respectant, oblige l'Angleterre à s'y soumettre. Pour le moment c'est tout ce qu'il faut. Le surplus viendra à son heure. Souhaitons seulement que le peuple grec, livré à lui-même, ait une sagesse de résolutions qui nous réjouirait beaucoup mais qui nous surprendrait plus encore.

Le décret qui convoque le Sénat et le Corps législatif pour le 12 janvier prochain, a été signé, assure-t-on, au dernier conseil des ministres, et doit être prochainement publié par le *Moniteur*.

On s'accorde à croire que la conférence destinée à consacrer l'abandon par la Grande-Bretagne du protectorat des îles Ioniennes et l'annexion de ces îles au royaume de Grèce pourrait se réunir à Londres dès les premiers jours de janvier, de façon à avoir terminé ses travaux avant la réunion du Parlement. La diplomatie ne semble généralement pas mettre en doute que les instances de l'Angleterre détermineront Don Fernando de Portugal à accepter la candidature du trône de Grèce.

La discussion sur les affaires mexicaines continue au Sénat espagnol et ne paraît pas encore toucher à son terme.

On écrit de Cadix, d'après une nouvelle de la Havane, que les Français ont occupé Tampico sans trouver de résistance.

Toutes les correspondances de Washington et de New-York, en signalant les progrès de la haie des États-Unis contre l'Angleterre, constatent l'accroissement des sympathies accordées à la France et à la Russie.
 J. REBOUX.

La France a reçu de Rome les informations suivantes :

M. le prince de La Tour d'Auvergne a été l'objet de l'accueil le plus sympathique de la part de toutes les classes de la population.

Le saint-père s'est montré pour lui d'une bienveillance toute particulière, et le cardinal secrétaire d'Etat a eu avec lui deux longues conférences, dans lesquelles on s'est, dit-on, entendu sur plusieurs points.

Le cardinal ministre a annoncé que des réformes, depuis longtemps à l'étude, ne tarderaient pas à être promulguées. Ces réformes embrassent quatre points principaux.

On cite parmi elles la réforme judiciaire et la réforme postale.

M. de La Tour d'Auvergne a complètement rassuré le saint-siège contre les prétentions du cabinet de Turin sur Rome et sur les États pontificaux.

Le *Popolo d'Italia* est sorti de sa réserve pour juger le programme de M. Farini, tel que le télégraphe nous l'a transmis. Il est sage d'attendre les actes du ministère avant de le condamner.

La commission instituée à la Chambre pour l'examen du rapport du général Lamarmora sur le brigandage a relevé dans ce document des omissions importantes. Les faits de brigandage civil pour ainsi dire sont restés inaperçus du préfet de Naples. Il ne dit mot des ratchats, des vols, des assassinats et des dévastations qui se commettent sans appareil militaire. Cette observation implique un blâme que tous les journaux de Naples ont déjà formulé. On verrait sans regret M. de Lamarmora s'éloigner, mais il a déclaré dans une lettre rendue publique que, malgré les incidents qui ont eu lieu à son sujet dans les derniers débats, il resterait à son poste pour le bien du pays.

Des correspondances de Berne nous transmettent des renseignements très complets au sujet du traité qui vient d'être conclu entre la Suisse et la Belgique, et dont les principales clauses se trouveront plus tard reproduites dans la convention

qu'on est en train de conclure avec la France.

Ce traité porte le titre: *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*. Il stipule la paix perpétuelle, et, quant à l'établissement, place les ressortissants de l'un des deux pays qui habitent l'autre pays sur le même pied que les nationaux. Les relations commerciales sont établies sur le pied de la nation favorisée; il en résulte que les tarifs du traité franco-belge du 1^{er} mai 1861 deviennent applicables aux produits suisses. Toutefois, il est dérogé à cette règle pour ce qui concerne les tissus de laines mélangées de coton et les tissus de coton imprimés. Ces articles ne jouiront de la réduction totale que deux années après l'entrée en vigueur du traité, et jusque-là, ils paieront des droits fixés pour ces tissus laine-coton à 22 1/2 pour cent pendant la première année et 20 pour cent pendant la seconde et pour les tissus de coton à 150 francs par 100 kilogrammes.

L'Angleterre en offrant, sous certaines conditions, de renoncer au protectorat des îles Ioniennes et de consentir à leur incorporation au royaume de Grèce, demandait qu'une conférence ait lieu à Londres, et que toutes les puissances qui ont pris part au traité du 3 novembre 1815, dans lequel a été réglé le sort des îles Ioniennes, soient admises à cette conférence.

Voici ce que dit à ce sujet la *Patrie*:

« Le bruit s'est répandu qu'un congrès se réunirait à Londres, qui soustrairait la question grecque à la compétence exclusive de la France, de l'Angleterre et de la Russie, et en ferait une question d'ordre européen.

« S'il est naturel que les cabinets qui ont signé le traité de 1815, de même que ceux qui y ont adhéré, se concertent pour modifier leur œuvre, du moment que la Grande-Bretagne manifeste l'intention de renoncer au protectorat de la république septinsulaire, cette entente, particulière aux îles Ioniennes, ne saurait en aucune manière déplacer la question hellénique et constituer, au bénéfice des puissances signataires de l'acte final du traité de Vienne, un droit quelconque d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. »

Une correspondance particulière nous apprend que le Gouvernement de M. Jefferson Davis est plein de confiance dans

le résultat de la lutte et plein d'ardeur pour la continuer sur tous les points où il est nécessaire. Des ouvrages de fortification très-considérables ont été élevés pour résister aux attaques des canonnières fédérales. Les armements et les approvisionnements ne laissent rien à désirer. A la Nouvelle-Orléans, plus de 25,000 personnes ont pris le certificat « d'ennemis » du Gouvernement fédéral, et, chose remarquable, tous les noirs libres, moins deux, ont refusé de prêter le serment réclamé par le général Butler.

On écrit de Pise que le général Garibaldi va toujours mieux; sa blessure se cicatrise. On croit que dans quinze jours il pourra se faire transporter à Capraia, où il a décidé de se rendre pour prendre des déterminations ultérieures.

On assure de Munich que le roi Othon est définitivement résolu à ne faire entendre de protestation que le jour où la signification de l'avènement au trône du futur Roi sera faite aux gouvernements d'Europe.

L'Angleterre qui, comme la France, et plus qu'elle encore, souffre du contre-coup des événements américains, n'est pas uniquement occupée du présent; elle a songé à l'avenir: elle a cherché à développer partout où elle est possible, dans ses colonies, la culture du coton. Les Indes ont déjà couronné de succès ses tentatives, et, cette année, elles fourniront aux usines de la métropole un remarquable contingent de matières premières.

Hâtons-nous de suivre cet exemple, et cherchons à regagner, par l'énergie de nos efforts, l'avance que nos voisins d'outre-Manche ont prise, en débutant avant nous dans cette voie de salut. Si la nécessité nous en fait un devoir, les circonstances les plus favorables doivent nous y encourager.

En effet, plus heureuse que l'Angleterre, la France possède tout près d'elle, la plus belle des colonies, douée d'un sol apte entre tous à la culture cotonnière. La France peut obtenir en Algérie, sur des surfaces immenses, les cotons nécessaires à sa consommation, sans avoir à les faire venir, comme l'Angleterre et est obligée dans les Indes, de pays producteurs situés à énormes distances.

Les Indes ne donnent à l'Angleterre que des cotons grossiers qui ne sauraient servir à tous les usages, et même que certains outillages ne peuvent travailler.

L'Algérie donnera à la France les cotons de qualité supérieure, dont notre industrie nationale fait un si remarquable emploi, et que l'Amérique elle-même n'a jamais produit qu'en quantité limitée.

L'aptitude du sol de l'Algérie à la culture cotonnière est démontrée depuis longtemps par l'expérience: les cotons algériens ont été examinés, cotés, appréciés sur les marchés français et anglais; ils ont été manufacturés à l'égal des plus beaux cotons d'Amérique.

Cette année, l'Algérie aura produit environ 1,220,000 kilogrammes de coton brut, représentant 270,000 kilogrammes de coton net à livrer à la fabrication. Tandis que l'on recueille des subsides en argent pour venir en aide aux ouvriers sans travail, la récolte de notre colonie arrive sur nos marchés: ce sera là le contingent de secours donné par l'Algérie aux souffrances de la métropole.

Ce secours, l'Algérie le donne sans rien prélever sur son épargne, sans rien dépenser, mais bien, au contraire, en s'enrichissant. Car la culture du coton, dans notre colonie, n'est pas seulement possible, mais elle est encore productive pour le planteur qui s'y livre. La culture de 1862 laissera aux colons, toutes dépenses payées, plus de 1,500,000 fr. à se partager entre eux.

Donc, pour la France, développer la culture cotonnière en Algérie, c'est s'affranchir du monopole américain, qui, si nous n'y prenons garde, pourrait bien passer entre les mains de l'Angleterre; c'est assurer l'avenir contre tout retour d'une crise semblable à celle qui se fait sentir en ce moment, c'est en même temps accroître le développement agricole et la richesse de sa colonie.

A. DU MESNIL.

LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT.

Le *Moniteur de la Côte-d'Or* publie le communiqué suivant :

« Un bruit d'après lequel le gouvernement aurait l'intention de doubler le cautionnement de tous les officiers ministériels, paraît avoir circulé dans le département. La note suivante de M. le ministre des finances rassure complètement les intéressés que ce bruit mal fondé aurait pu inquiéter. »

Voici la note de M. le ministre :
 « Il ne saurait être question de doubler ni même d'augmenter le cautionnement des notaires et autres officiers ministériels: toute modification à ce sujet ne

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 DÉCEMBRE 1862.

— N° 22. —

LES DEUX FRÈRES.

CHAPITRE XVII. (Suite).

« Quoi? si tu imaginais quelque moyen, répéta-t-il.
 — Je n'oserais pas, Charles, y recourir à cause de notre mère. Tu sais que, en dépit de notre détresse, elle voulait vivre aussi longtemps que possible sur l'ancien pied, c'est-à-dire tant que notre tante Charlotte-Antoinette, qui n'est pas timide, pourrait emprunter aux voisins ou prendre à crédit des œufs, du beurre, de la crème, de la farine, etc.; car il ne vaut pas la peine de parler du produit de notre petite terre de Walby: il est absorbé par les achats de café, de thé, de sucre et d'épices que notre tante fait à la ville. Je m'aperçus bien, vois-tu, que cela ne pouvait plus continuer; que le crédit diminuait tous les jours; l'inquiétude de ma mère et l'embarras de ma tante ne m'échappèrent pas non plus; car souvent, à la grande surprise de la baillive, le biscuit manquait pour le café, et le thé finit par faire complètement défaut; alors je triomphai de ma fierté native, je découpaï une ancienne robe de bal en bonnets et en

cols, et je me mis à les broder assidûment dans l'espoir de les faire vendre en secret par Lisc, notre femme de chambre, afin de procurer à ma mère les choses dont elle se passe si difficilement. Mais qu'arriva-t-il? Un jour elle vint dans ma chambre et me prit sur le fait; j'étais précisément à repasser tous ces chiffons, fruit de bien des nuits de veille, pendant que dormait Ebba, que je n'avais pas mise dans la confidence, parce qu'elle ne sait pas se taire: « Qu'as-tu là? demanda maman avec surprise, en éparpillant tous ces objets qui étaient si gentiment pliés. Pour l'amour de Dieu, qu'est-ce que toute cette friperie? Qu'en veux-tu faire? » Je lui dévoilai mon secret d'une voix tremblante, et j'ajoutai, pour la calmer, que je recevrais, le soir même, le prix de mon travail, et que nous pourrions ainsi faire acheter le lendemain, par le messager, toutes sortes de petites bagatelles nécessaires. Mais, grand Dieu! jamais je ne la vis plus irritée: un, deux, trois, tous ces objets furent livrés au feu qui flambait dans la cheminée, et qui dévora toutes mes belles espérances secrètes. Puis, me jetant un regard glacial et méprisant, elle dit avec colère :

« Enfant indigne et insensée, toi, la fille d'une des plus nobles familles de la Suède, travailler pour les gens du commun et pour de l'argent! Fi, quelle honte! Ne sens-tu pas que je préférerais me refuser tout que de rien devoir à une telle haseuse? » — Elle sortit en fermant la porte avec une vive indignation. — Je pleurai à chaudes larmes mes espérances déçues, je tombai à genoux, et m'écriai dans le plus profond chagrin: « Dieu, que puis-je faire maintenant, si ce n'est souffrir avec patience! »

Selma se tut.
 Charles, profondément touché, la pressa sur son cœur; il sentait combien il avait mal jugé et dédaigné à tort cette jeune fille timide.

« Sœur bien-aimée! dit-il, si tu savais, si tu pouvais comprendre quelle félicité je goûte en ce moment, tu me pardonnerais de t'avoir si fort méconnue jusqu'à ce jour.

— Qu'entends-tu par là, Charles? lui dit-elle, en fixant sur lui des yeux interrogateurs.

— Je te l'avouerai franchement. Tant que nous avons vécu dans le cercle brillant du grand monde, tu me faisais l'effet, comme Ebba et mille autres jeunes personnes, de ne penser qu'aux plaisirs, et de ne réfléchir jamais au côté sérieux et au véritable but de la vie. Depuis que nous sommes retirés ici, de plus en plus concentré en moi-même, sans cesse et exclusivement absorbé par mes inquiétudes touchant nos moyens d'existence, je n'ai plus fait attention à toi, et je suis resté convaincu que gâtée et orgueilleuse, sans beauté véritable, habituée au luxe et au bien-être, tu passais ta vie actuelle à pleurer ta vie passée, où une jeune personne médiocrement jolie, pourvu qu'elle possède un nom considéré et une fortune apparente, peut briller comme la plus belle étoile. Crois-moi, ma bien chère Selma, c'était là, avec l'abominable affaire de Fuserberg, mon plus grand chagrin. Je te considérais comme fière et faible tout à la fois, comme aussi incapable de supporter le besoin que de travailler pour vivre; et je craignais que, comparant ta position présente avec la vie commode qui l'attendait, tu ne finisses par te laisser convaincre de contracter une union qui ferait évi-

demment ton malheur. Maintenant, je n'ai plus cette crainte; j'ai lu dans ton âme avec une joie indicible; je t'ai entendue prononcer des paroles qui, tombant de tes lèvres, m'auraient naguère paru un songe; — je te prie, de toute l'ardeur d'un cœur fraternel, de me pardonner mon injustice: sois bien convaincue que mon plus vif désir sera toujours de t'en dédommager.

— Ah! Charles; que tu es bon, que tu me rends heureuse par ton affectueuse franchise! Reste toujours ainsi pour moi! lui dit Selma avec une douce émotion. Si j'étais autrefois légère et vaine, et si peut-être je le parais encore — ce qui ne parle pas, il est vrai, en ma faveur — ne me crois pas pour cela incapable de sentiments élevés et de pensées sérieuses. Mes plus nobles penchants ont été souvent foulés aux pieds avec indifférence, et on leur en a préféré d'autres de moindre valeur; ils n'ont pas péri, cependant: mais ils sont timides; ils craignent la lumière du jour et se cachent profondément à l'œil curieux sous les dehors de la vie quotidienne, pour ne s'épanouir qu'à ces heures de solitude où le cœur fait valoir ses droits. Ceci doit rester entre nous, mon bon Charles; car si maman, ma tante ou Ebba entendaient ce langage, elles riraient de moi et hausseraient les épaules de pitié, peut-être même de mépris. Il n'en est pas de même de toi; nous avons appris à nous comprendre, mais c'est un bonheur qu'il nous faut garder pour nous. Eh bien, dis-moi ton opinion, ton opinion bien sincère: regardes-tu comme un devoir pour moi de sacrifier ma vie entière, sans le plus léger espoir de bonheur et de tranquillité, pour combler les désirs de ma mère, pour procurer du bien-être à elle et aux nôtres?

— Non, chère Selma, jamais je ne le conseillerais une condescendance si trompeuse! Les maux temporels, quelques pénibles qu'ils soient, ne sont que passagers; les peines du moment sont accablantes et d'une poignante amertume, et Dieu sait ce qui nous attend, car nous ne pouvons guère envisager avec la moindre espérance un avenir, qui, selon toute probabilité, pesera sur nous, sombre et lugubre. Le repentir d'une action impensée est, au contraire, un ver rougeur qui ne meurt qu'avec nous; souffrons, mais conservons l'honneur et le repos de l'âme, les seules choses qui nous restent encore!

— Dieu soit loué! Tes paroles viennent du cœur, murmura Selma pensive et joignant les mains pour prier tout bas. Je sais maintenant que je puis en toute conscience, dans le cas actuel, résister à la volonté de ma mère, soit qu'elle prie ou qu'elle ordonne. Pour nous procurer si chèrement une position aisée, je rendrais un autre aussi malheureux que moi-même; car que pourrais-je faire pour son bonheur? Rien, absolument! — Ma résolution est ferme et inébranlable: quoi qu'il arrive, jamais je ne serai la femme de Fuserberg.

— Voilà du moins cette affaire terminée et une incertitude de moins dans notre maison, repliqua Charles, le cœur soulagé. Outre cette détermination, Selma, il s'agit d'avoir la force et le courage de mettre à exécution le dessein que tu as conçu. Pour adoucir, autant que possible, par le respect et l'amour filial, la douleur que nous préparons à notre pauvre mère, qui verra s'évanouir sa dernière bulle de savon. Bientôt les faux scrupules seront contraints de baisser pavillon, et si toi et